



**Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013



JÉGARD

CABINET FOUCAT & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE
75008 PARIS
TEL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63
contact@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION VOIR ET ENTENDRE

Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

A Mesdames & Messieurs les membres de la Fondation,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Voir et Entendre tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction et sont présentés au Conseil d'Administration pour approbation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 15 425 054 € et fait ressortir un déficit de - 51 383 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 10 020 659 € et en produits à 9 969 276 €.

5, rue du Havre 75008 PARIS – TÉL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63 – contact@jegard.com – www.jegard.com

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12, et ont été correctement appliquées.

Au titre du contrôle substantif, nous avons examiné les modalités de traitement :

- des subventions reçues ;
- des conventions de partenariat ;
- du traitement des éléments financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 17 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes
CABINET FOUCAT et Associés



Patrick LAGUEYRIE
Commissaire aux Comptes Associé

P.J : Comptes annuels 2013

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	52 570	52 538	32	0,00	3 635	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 107 966	2 616 360	1 491 606	9,87	2 117 894	15,07
Autres immobilisations corporelles	3 420 559	609 772	2 810 787	18,22	1 359 823	9,68
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles					676 560	4,81
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	135 997		135 997	0,88	155 200	1,10
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	93 908		93 908	0,81	67 612	0,48
TOTAL (I)	7 811 000	3 278 669	4 532 330	29,38	4 380 725	31,17
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	4 977		4 977	0,03	4 937	0,04
Créances usagers et comptes rattachés	896 898		896 898	5,81	446 838	3,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	26 088		26 088	0,17	3	0,00
. Personnel	862		862	0,01	326	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 497		35 497	0,23		
. Autres	2 642 064		2 642 064	17,13	2 681 396	19,08
Valeurs mobilières de placement	1 680 321		1 680 321	10,89	150 006	1,07
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 312 224		5 312 224	34,44	6 051 984	43,07
Charges constatées d'avance	293 792		293 792	1,90	335 869	2,39
TOTAL (II)	10 892 723		10 892 723	70,62	9 671 357	68,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	18 703 723	3 278 669	15 425 054	100,00	14 052 082	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 031 661	13,17	2 531 661	18,02
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	838	0,01	750	0,01
Résultat de l'exercice	-51 383	-0,32	88	0,00
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 189 339	40,13	4 138 448	29,45
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	8 170 454	52,97	6 670 947	47,47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	5 631 947	36,51	5 111 459	36,38
. Sur autres ressources	192 767	1,25	92 555	0,66
TOTAL(III)	5 824 715	37,76	5 204 014	37,03
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	5 921	0,04	2 867	0,02
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 062 242	6,89	1 859 966	13,24
Autres	361 723	2,35	314 288	2,24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 429 885	9,27	2 177 122	15,49
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	15 425 054	100,00	14 052 082	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	931 353		931 353	100,00	985 289	100,00	-53 936	-5,46	
Montants nets produits d'expl.	931 353		931 353	100,00	985 289	100,00	-53 936	-5,46	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			5 906 070	634,14	5 749 809	583,57	156 261	2,72	
Cotisations			854 016	91,70	395 897	40,18	458 119	115,72	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 114 624	119,68	1 164 115	118,15	-49 491	-4,24	
Autres produits			78 149	8,39	84 501	8,58	-6 352	-7,51	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			7 952 859	853,90	7 394 322	750,47	558 537	7,55	
Total des produits d'exploitation (I)			8 884 212	953,90	8 379 611	850,47	504 601	6,02	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			150 567	16,17	63 511	6,45	87 056	137,07	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change					597	0,06	-597	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			150 567	16,17	64 108	6,51	86 459	134,86	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			2 990	0,32			2 990	N/S	
Sur opérations en capital			931 506	100,02	884 284	89,75	47 222	5,34	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			934 497	100,34	884 284	89,75	50 213	5,68	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			9 969 276	N/S	9 328 004	946,73	641 272	6,87	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-51 383	-5,51			-51 383	N/S	
TOTAL GENERAL			10 020 659	N/S	9 328 004	946,73	692 655	7,43	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					159 101	16,15	-159 101	-100,00	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			892 105	95,79	260 193	26,41	631 912	242,86	
Services extérieurs			1 940 692	208,37	1 721 699	174,74	218 993	12,72	
Autres services extérieurs			555 665	59,06	505 583	51,31	50 082	9,91	
Impôts, taxes et versements assimilés			167 790	18,02	102 815	10,44	64 975	63,20	
Salaires et traitements			1 164 981	125,08	720 133	73,09	444 848	61,77	
Charges sociales			501 223	53,82	301 567	30,61	199 656	66,21	
Autres charges de personnel			29 640	3,18	12 511	1,27	17 129	136,91	
Subventions accordées par l'association			2 309 515	247,97	1 978 377	200,79	331 138	16,74	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	937 566	100,67	892 383	80,57	45 183	5,06	
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations							
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations							
.Pour risques et charges : dotation aux provisions							
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 474 717	158,34	2 639 319	267,87	-1 164 602	-44,12	
Autres charges	46 545	5,00	34 233	3,47	12 312	35,97	
Total des charges d'exploitation (I)	10 020 438	N/S	9 327 916	946,72	692 522		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Déficit transféré (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change	108	0,01			108	N/S	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	108	0,01			108	N/S	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	114	0,01			114	N/S	
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)	114	0,01			114	N/S	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	10 020 659	N/S	9 327 916	946,72	692 743	7,43	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			88	0,01	-88	-100,00	
TOTAL GENERAL	10 020 659	N/S	9 328 004	948,73	692 655	7,43	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole							
TOTAL							

Annexes aux comptes annuels Fondation Voir et Entendre 2013

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 15 425 053,68 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 51 383,48 E.

FAITS MAJEURS

En 2013, la Fondation Voir et Entendre a poursuivi ses deux missions :

1) Soutenir des projets d'excellence dans le domaine des maladies sensorielles, fournir une information scientifique validée et à jour pour les maladies sensorielles et les progrès thérapeutiques relatifs à ces maladies, animer le RTRS en soutenant des colloques, collecter des dons.

2) La Fondation est également un outil de proposition et de mise en cohérence pour l'Institut de la Vision.

- Mise en place des partenariats de recherche avec des industriels avec l'appui des tutelles (Inserm, UPMC), incuber des entreprises innovantes, dédiées au domaine de la vision, dans le secteur des biotechnologies, des dispositifs médicaux et du handicap (TIC).
- Assurer le management des projets européens impliquant des équipes de l'Institut de la Vision et du Centre d'Investigation Clinique
- Développer des plateformes de haute technologie pour l'Institut de la Vision grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Paris et de la Région IdF.

L'année 2013 est dans la continuité de l'année 2012 avec un large éventail de projets qui se décomposent comme suit :

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

✧ Projets réactivité

Au cours de l'année 2013, le 3^{ème} appel d'offres Réactivité de la Fondation a été lancé, destiné à financer l'amorçage de projets innovants. Les deux projets lauréats ont obtenus chacun un financement de 30 000 €.

✧ Plateforme Biochimie à l'Institut Pasteur

La Fondation a poursuivi son soutien à la Plateforme Biochimie (Institut Pasteur) en finançant Le Dr Sedigheh Delmaghani, ingénieur biochimiste. Elle s'intéresse tout particulièrement au rôle du stress oxydant dans la pathogénie des surdités

Les Projets gérés par la Fondation (ressources contractuelles)

La Fondation soutient activement la collaboration entre recherche fondamentale et recherche clinique, ainsi que la conclusion de partenariats académiques ou industriels dans le but d'accélérer l'innovation thérapeutique et de développer rapidement des traitements répondant aux besoins des patients.

Les projets (LABEX, ERC OptoGenret, Centre FFB, ACTIVE, Photobiologie, Projet maculia, Projets RdCVF – financements FFB et Association DESS) témoignent de la mise en place du continuum entre recherche fondamentale et développement clinique. La Fondation agit également au niveau du handicap visuel pour répondre de manière globale aux problématiques des aveugles et des malvoyants (Laboratoire commun Vieillesse visuelle et action, Projet Panammes, Etudes LIRAMA/EXUBLIM).

✧ Projets du Laboratoire d'excellence – 2011 à 2021

La Fondation, dotée de moyens supplémentaires dans le cadre du LABEX (Investissements d'avenir), a financé une douzaine de projets de recherche sur deux ans. Un nouvel appel à projets a été lancé fin 2013 pour financer une nouvelle vague de projets sur 3 ans

Les projets des jeunes équipes sélectionnées dans le cadre de l'appel d'offres international – financement 2012-2014

- ✧ Deniz Dalkara – Thérapie génique pour les rétinites pigmentaires.
- ✧ Jens Duebel – Approches génétiques visant à restaurer la vision et étude des circuits neuronaux de la rétine.
- ✧ Xavier Nicol – Codes de signaux intracellulaires pour le guidage axonal.

Les projets des chercheurs postdoctorants - sélectionnés dans le cadre de l'appel d'offres international

✧ ERC Starting grant OptoGenRet - 2012-2017 – Projet financé par l'European Research Council (ERC) pour le scientifique Jens Duebel, recruté dans le cadre de l'appel d'offres international en 2011.

✧ Projets du Centre FFB - 2012-2017

La Fondation américaine Foundation Fighting Blindness avait labellisé l'IDV/CIC comme Centre de référence en 2008 pour 5 années. Le financement de la FFB pour notre Centre a été renouvelé en 2012 pour 5 années supplémentaires.

✧ **Projet ACTIVE** – 2008 à 2015

La Fondation Voir et Entendre (Institut de la Vision) a été labellisée en 2008 par OSEO dans le cadre d'un projet de consortium industriel ACTIVE : Applications Curative des Infections Virales par Endonucléases. Ce projet a été prolongé pour trois années supplémentaires (2015).

✧ **Projet Photobiologie 2.0** – 2013 à 2015

Collaboration de recherche (Institut de la Vision/ Essilor international) dans le domaine de la photobiologie en vue d'identifier le spectre d'action de phototoxicité sur des cellules de l'oeil.

✧ **Laboratoire commun de R&D « Vieillesse visuelle et action »** - 2013-2017

Le laboratoire commun (UPMC – Essilor - FVE), créé en 2013, a pour vocation de mener des projets de R&D dans le domaine du vieillissement visuel.

Le laboratoire est dirigé par Angelo ARLEO (DR CNRS).

✧ **Etude de l'anticipation du regard dans la planification de la trajectoire** - Financement d'un chercheur postdoctorant, Colas Authié par la Fédération des aveugles et déficients de France (FAF).

Dans le cadre du financement Carnot, les actions menées en 2013 sont listées ci-dessous :

- ✧ **Actions de Ressourcement scientifique** : financement de projets émergents, participations à des congrès internationaux pour du personnel travaillant sur des plateformes, politique de brevets.
- ✧ **Actions de Professionnalisation et Développement des partenariats socioéconomiques** : Financement du salaire du responsable de l'équipe exploratoire, Financement de programmes de formation, Financement Responsable Assurance Qualité, Financement Chef de Projet Carnot Partenariats industriels, Recrutement d'un ingénieur PTF Handicap, Maintenir le niveau de nos plateformes d'excellence, Frais juridique, Frais de communication et d'animation scientifique

✧ **Projet Global Care (2012-2016)** – Création d'un consortium composé de 5 instituts Carnot « santé humaine » labellisés à l'occasion de l'appel à candidatures Carnot 2. Chacun des instituts membres est un leader international dans son domaine scientifique et médical: **Maladies infectieuses (Pasteur MI), Pathologies et handicaps de la vision et de l'audition (Voir et Entendre), Pathologies dégénératives et traumatiques du système nerveux central et le handicap lié (ICM), Cancers (Curie-Cancer), Lymphomes (CALYM).**

Le financement est de près de 14 M€ sur 5 ans. La moitié mutualisée avec les membres du consortium, l'autre est utilisée par chacun des partenaires.

✧ **Inauguration de la Rue Artificielle**

Aux termes d'un traité d'apport en date du 19 juillet 2013, la Fondation Voir et Entendre a apporté à la Société Streetlab la jouissance de plateformes d'innovation (équipements et simulateurs) évaluée à la somme de 891.344 euros.

En contrepartie de ces apports en nature, l'assemblée générale des associés de la Société du 12 septembre 2013 a décidé une augmentation de capital par voie d'apport en nature d'un montant de 891 344 euros portant le capital social de 2 094 224 euros à 2 985 568 euros par la création et l'émission de 891 344 actions nouvelles d'un montant nominal d'un euro chacune, attribuées à la Fondation Voir et Entendre.

La rue artificielle a été inaugurée le 26 novembre 2013.

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Hayre - 75008 PARIS

⌘ Mécénat

- a) La société Optic 2000 en sa qualité de mécène a consenti un don de 960 K€ sur 3 ans à compter de 2011. Ce don est dédié au soutien de travaux de recherche de biologie systémique, thérapeutique et translationnelle de l'Institut de la Vision. L'inscription en produits compte tenu du calendrier fixé par le contrat de mécénat se fait en fonction de l'encaissement.
- b) Le Fonds Handicap & Société par Intégrance (2011-2014) soutient un programme Eclairage du département palliatif et de son pôle Handicap.
- c) La société Alten (2011-2014) : La poursuite de 3 dispositifs CIFRE (conventions industrielles de formation pour la recherche) pour nous permettre de développer des projets scientifiques novateurs avec de jeunes talents.
- d) La Fondation d'Entreprise LCL a décidé en 2013 d'apporter sa contribution à l'Institut de la Vision dans la lutte contre la cécité, notamment en soutenant un programme qui vise à améliorer les conditions d'éclairage dans l'habitat et les Etablissements Recevant du Public (ERP).
- e) Bouygues Immobilier - Cet engagement a pour objectif de faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la réflexion sur la ville de demain et la solidarité urbaine.
- f) Groupe AG2R La Mondiale - à travers les initiatives de son action sociale, soutient les actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. C'est dans ce cadre que le Groupe a choisi de s'impliquer dans ce programme.
- g) Groupe Humanis - En participant au financement du programme «Etude des mécanismes de localisation spatiale chez les sujets déficients visuels porteurs d'une prothèse rétinienne », Humanis souhaite partager les valeurs de progrès, d'anticipation et d'innovation de l'Institut de la Vision pour améliorer l'autonomie et la mobilité des non-voyants.

⌘ Projet de création d'un Institut de l'audition d'ici 2017 grâce à un financement de la Ville de Paris.

Le projet de l'Institut de l'Audition dans un bâtiment racheté par une SEM de la Ville de Paris a démarré grâce à une subvention d'investissement de 2,5 M€ de celle-ci. Le permis de construire devrait être déposé en juillet 2014 pour une ouverture au printemps 2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2013 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Le fondement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation a été appliqué à compter de l'exercice 2009.

La cas échéant, les comptes ont été établis en application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

REGLES ET METHODE COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN-PASSIF

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs ou donateurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice 2013 est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Comme ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- ☐ Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, lorsqu'ils sont versés par chèque,
- ☐ Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions de fonctionnement

-Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. L'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge en « engagements à réaliser sur ressources affectés ».

-La dotation consommable reprise en résultat permet d'affecter en produit la partie consommable annuelle de la dotation initiale.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 811 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 244	326		52 570
Immobilisations corporelles	6 446 772	1 081 753		7 528 525
Immobilisations financières	222 812	8 994	1 900	229 906
TOTAL	6 721 829	1 091 073		7 811 000

Amortissements et provisions d'actif = 3 278 669 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 609	3 929		52 538
Immobilisations corporelles	2 292 495	933 637		3 226 132
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 341 104	937 566		3 278 669

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	52 570	52 538	32	de 1 à 5 ans
Installation technique	407 352	165 700	241 652	de 5 à 10 ans
Mat de bureau streetlab	1 072	590	482	3 ans
Plateforme preclinique	21 805	21 805	0	5 ans
Plateforme animalerie	654 822	582 784	72 038	5 ans
Plateforme laverie	13 001	13 001	0	5 ans
Plateforme generique	789 305	642 294	147 011	5 ans
Plateforme usher	2 934	2 934	0	5 ans
Plateforme communication	28 201	28 201	0	5 ans
Plateforme imagerie	1 546 823	716 865	829 958	de 3 à 10 ans
Plateforme biologie cellulaire	14 245	13 013	1 232	5 ans
Plateforme bio informatique	54 466	39 245	15 220	5 ans
Plateforme phénotypage	272 052	193 734	78 319	5 ans
Plateforme criblage cellulaire	159 306	115 261	44 045	5 ans
Plateforme histologie	79 831	52 752	27 079	5 ans
Platef. criblage automatisée	5 591	3 080	2 511	5 ans
Plateforme electrophysiologie	57 162	25 103	32 059	5 ans
Agencements installations	555 741	163 595	392 146	10 ans
Amenagement labo	1 244 563	381 857	862 706	10 ans
Amenagement labo streetlab	1 533 603	14 910	1 518 693	10 ans
Mat de bureau et info	69 120	48 815	20 305	de 3 à 5 ans
Mobilier	17 531	594	16 937	5 ans
TOTAL	7 581 094	3 158 058	4 423 037	

Etat des créances

Clients et comptes rattachés

Le poste client s'élève à 896 897,77€ (contre 435 226,38€ en 2012) et correspond à la refacturation du loyer INCUBATEUR, à des missions de recherche et à des prestations d'assistance.

L'échéance de ces créances est à moins d'un an.

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Détail des produits à recevoir

PIXIUM	66 720,58 €
FFB-INSERM05	3 516,17 €
FEDER INCUBATEUR 2012	184 644,00 €
RCDF 2012	94 707,04 €
CARNOT INTERNATIONAL	381 000,00 €
INCUBATEUR 2013	85 896,67 €
LABEX SOLDE 2013	1 293 243,24 €
PHOTOBIO 2.0	195 000,00 €
FFB-RDCVF-2V LEVEIMMARD	100 000,00 €
GROUPE HUMANIS	44 800,00 €
GROUPE HUMANIS	11 200,00 €
CARNOT 2013 10% RESTANT	54 481,00 €
CARNOT ABONDT 10% RESTANT 2008 à 2012	120 455,70 €
TOTAL	2 635 664,40 €

L'échéance de ces créances est à moins d'un an.

Actions et Valeurs mobilières de placement

Les actions et valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice.

	Valeur début exercice	Acquisition	Cession	Valeur fin d'exercice
Parts sociales	-	30 300,00	-	30 300,00
Actions CARDIF	-	1 500 000,00	-	1 500 000,00
Parts CC CV	-	15,25	-	15,25
VMP	150 005,98	-	-	150 005,98
TOTAL	150 005,98	1 530 315,25	-	1 680 321,23

Les revenus tirés des valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 188,94€ sur l'exercice.
La plus value latente au 31/12/2013 est de 90 000€.

Disponibilités

En 2013, les placements se composent :

- Un compte Epargne BNP s'élevant à 132 708,44€ contre 1 418 243,74€ au 31/12/2012
- Un livret A s'élevant à 81 754,48€ contre 80 480,56€ au 31/12/2012 dont 1 273,92€ d'intérêts produits en 2013.
- Un compte Epargne Crédit coopératif, s'élevant à 1 581 619,35€ contre 2 018 268,49€ au 31/12/2012, dont 33 508,46€ d'intérêts produits en 2013.

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

En juillet 2013, le compte à terme d'un montant de 2 000 000€ est arrivé à échéance générant un produit de 60 000€.

Le compte courant de la fondation est créditeur de 325 650,56€ contre 237 832,99€ au 31/12/2012.

Le compte courant BNP DONS est créditeur de 13 722,27€, contre 258 794,13€ au 31/12/2012.

Le compte courant Crédit Coopératif, ouvert en 2013, s'élève à 3 090 469,17€ au 31/12/2013

Le compte courant BRED, ouvert en 2013 destiné à l'encaissement des dons (en remplacement du compte BNP DONS) est créditeur de 80 750,20€ au 31/12/2013.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

institut Pasteur - projets AUDITION et PTF	265 127
loyer 1er trimestre 2014	26 950
Charges locatives 1er trimestre 2014	1 715
TOTAL	293 792

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
3 rue du Havre - 75008 PARIS

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Ils enregistrent la valeur d'origine des dotations consommables et non consommables consenties par les fondateurs. Ce tableau précise aussi la part consommée sur l'exercice de la dotation consommable.

	Dotations consommables report N-1	Dotations consommables reçues dans l'exercice	part de la dotation consommée sur l'exercice	Total net dotations consommables à la clôture	Dotation non consommable
TOTAL	1 381 654,60 €	- €	500 000,00 €	881 654,60 €	1 000 000,00 €

En vertu des statuts, « la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 20% du montant initial de la part consommable de la dotation ».

Aussi, sur l'exercice 2013, le montant maximum pouvant être consommé s'élève à 950 000 €. Le budget 2013 totalisant 500 000 € il a été prélevé, un montant sur les dotations totales consommables prévues aux statuts au prorata de leur importance. La quote-part de la dotation ainsi consommée a été enregistrée en produit dans la rubrique « Part dotation consommable ».

Subventions d'investissement

La Fondation affiche au bilan au 31/12/2013 :

- La subvention d'investissement de la ville de Paris pour 3 540 000,00 €,
- La subvention d'investissement de la Région Ile de France pour 2 000 000 €
- La subvention d'investissement de 83 825,49 € pour le financement de l'Incubateur.
- Une subvention d'investissement de 172 771,53 € pour le projet NEURODON (FRC)
- Une subvention d'investissement de 1 296 673,50 € pour STREETLAB
- Une subvention d'investissement de 2 500 000,00€ pour l'Institut de l'audition.

Provisions

Néant

Fonds dédiés

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Fonds dédiés

PROJETS	Fonds dédiés report N-1	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fonds dédiés à la clôture
Institut Carnot	8 346,56		5 600,75	2 745,81
ALCON GABISON	5 500,00			5 500,00
INNOVISION3	96 649,34		96 649,34	-
PANNAMES	-			-
Juliette	-			-
STRITTMATTER LENRIOT	152 328,62	130 504,58		282 833,20
Homelab	-			-
TREATRUSH	96 982,72		57 473,29	39 509,43
ESSILOR TEST	-	2 231,87		2 231,87
Optique 2000	372 079,09		69 012,33	303 066,76
Projet YVOIR	12 491,00		12 491,00	-
GE SU RHO	33 013,31	3 115,59		36 128,90
Projet ROMEO	1 570,34		1 570,34	- 0,00
Projet ACTIVE	48 167,05		14 002,16	34 164,89
ESSILOR	112 663,35		79 806,39	32 856,96
INCUBATEUR	114 009,10		114 009,10	-
Prof SAFRAN	93 872,84		21 941,42	71 931,42
ALLERGAN	13 222,13			13 222,13
SANOFI	2 267,15		2 267,15	-
CASINO	-			-
STREETLAB	30 811,62		28 360,00	2 451,62
LABEX	2 800 043,25	259 398,09		3 059 441,34
ANR VIE	30 155,00		8 541,84	21 613,16
ANIR AMEDI	62 439,04		51 174,03	11 265,01
ERC	524 720,00		127 192,74	397 527,26
REDAV	26 214,84		26 214,84	-
FFB	88 752,86	20 925,41		109 678,27
HADASSAH	250 000,00		85 490,95	164 509,05
PHOTOBIO 2,0	135 159,62	56 737,62		191 897,24
ASS DESS		75 000,00		75 000,00
GENSIGHT		21 381,52		21 381,52
IRIS PHARMA		6 983,88		6 983,88
SANOFI STAGIAIRE		15 788,67		15 788,67
CARNOT INTERNATIONAL		568 615,82		568 615,82
BOURSE FAF COLAS		6 800,00		6 800,00
FONDS DEDIES HUMANIS		44 800,00		44 800,00
FONDS DEDIES LABORATOIRE COMMU		28 720,00		28 720,00
FFB-RdCVF-2V-T.LEVEILLARD		81 282,96		81 282,96
DONS	92 555,30	152 430,81	52 218,78	192 767,33
TOTAL	5 204 014,13	1 474 716,82	854 016,45	5 824 714,50

Etat des dettes = 1 429 885 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 921	5 921		
Fournisseurs	1 062 242	1 062 242		
Dettes fiscales & sociales	299 691	299 691		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	62 032	62 032		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 429 885	1 429 885		

Détail des dettes fiscales et sociales :

Provision cp brut	54 254,82
Provision RTT brut	21 604,91
URSSAF	44 043,00
Retraite MORNAY	38 735,45
Mutuelle Pro Santé	16 120,00
organismes sociaux	1 854,35
Charges sociales sur CP	28 873,76
Charges sociales sur RTT	11 264,83
TVA sur ventes	52 522,08
Taxe sur les salaires	15 990,00
Formation professionnelle continue	14 427,51
TOTAL	299 690,71

Charges à payer par postes du bilan = 240 237 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	57 957
Dettes fiscales & sociales	132 280
Autres dettes	50 000
TOTAL	240 237

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
3 rue du Havre - 75008 PARIS

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits

Les subventions correspondent principalement:

- A la subvention DESS – Association Denise et Emile pour 75 000€
- A la subvention Fondation Roland Bailly pour 200 000€
- A la subvention STARGARDT pour 10 625€
- A la subvention STRITMATTER pour 144 500€
- A la subvention INCUBATEUR pour 148 548,66€
- A la subvention GROUPE HUMANIS pour 44 800€
- A la subvention LABEX pour 2 586 486,48€
- A la subvention PHOTOBIO 2.0 pour 45 000€
- A la subvention versée par l'UPMC pour le projet SANOFI pour 383 016,86€
- A la subvention SANOFI Stagiaire pour 20 000€
- A la subvention CARNOT pour 490 327€
- A la subvention CARNOT INTERNANTIONAL pour 962 099,51€
- A la subvention de la Foundation Fighting Blindness (FFB) pour le Centre FFB pour un montant de 637 134,94 €
- A la subvention Innovision de la ville de Paris pour 297 039,47€

Les dons correspondent :

- aux dons versés par des particuliers concernant la Fondation pour 48 738,69 €.
- aux dons versés par des particuliers et des associations pour l'Institut de la Vision pour 221 767,46 €.
- aux mécénats affectés à l'Institut de la Vision pour 341 275 €.

En 2013, la Fondation Voir & Entendre a facturé des missions d'assistance et de prestation de recherche. Ces produits s'élèvent à 611 788,21 € en 2013 contre 447 187 € pour l'exercice 2012.

Le poste Locations diverses pour 223 444,23 € correspond à la refacturation des loyers de l'INCUBATEUR.

Le report des subventions non utilisées des exercices antérieures s'élève à 854 016,45 € (cf tableau des fonds dédiés).

Les charges

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 1 474 716,82 € (cf tableau des fonds dédiés).

Il est à noter dans les charges que le poste « achats petits équipements » pour 327 454,37 € concerne des équipements importants concernant des projets pour lesquels les subventions attribuées ne permettent pas d'investissement donc la comptabilisation en immobilisations.

Autres informations

✓ Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Voir et Entendre ne perçoivent aucune rémunération.

✓ Effectif moyen employé pendant l'exercice : 25

✓ Engagement retraite : Il est précisé que le montant de l'engagement pour retraite au 31/12/2013 revête un caractère non significatif.

En effet la détermination de son montant prenant en compte un taux de rotation annuel du personnel significatif, un taux d'actualisation de 5%, les probabilités actualisées de décès et de départ volontaire, son montant n'apporterait pas d'information pertinente.

✓ Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle accordant aux salariés un droit individuel à la formation d'une durée de vingt heures par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures.

Les actions de formation de la société n'ayant pas donné lieu à un accord préalable entre l'entreprise et les salariés, l'ensemble des droits individuels à la formation restent ouverts au 31 décembre 2013, ces heures n'ayant pas donné lieu à demande.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'heures encore ouvertes donnant droit à formation s'élève à 935 heures.

FONDATION VOIR & ENTENDRE
Exercice 2013
ANNEXE DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES
AU 31 DECEMBRE 2013

1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

Soutenir des projets d'excellence dans le domaine des maladies sensoriels, fournir une information scientifique validée et à jour pour les maladies sensorielles et les progrès thérapeutiques relatifs à ces maladies, animer le RTRS en soutenant des colloques, collecter des dons.

La Fondation est un également un outil de proposition et de mise en cohérence pour l'Institut de la Vision.

- Mise en place des partenariats de recherche avec des industriels avec l'appui des tutelles (Inserm, UPMC), incuber des entreprises innovantes, dédiées au domaine de la vision, dans le secteur des biotechnologies, des dispositifs médicaux et du handicap (TIC).
- Assurer le management des projets européens impliquant des équipes de l'Institut de la Vision et du Centre d'Investigation Clinique Développer des plateformes de haute technologie pour l'Institut de la Vision grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Paris et de la Région IdF.

Les axes précités sont mis en œuvre en France (emploi : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et dans les pays de la francophonie (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

b. Définition des clés de répartition :

La Fondation a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue. Il s'agit principalement des charges suivantes :

- petit équipement et matériels nécessaires à la réalisation des missions sociales,
- médicaments et consommables médicaux,
- fournitures de bureau,
- locations,
- entretiens et réparations,
- prise en charge, réhabilitation, stockage, envoi du matériel médical faisant l'objet d'attestation de dons,
- transports,
- les frais relatifs aux mailings (affranchissement, envoi des reçus fiscaux, prestataire...),
- voyages et déplacements,
- réceptions,
- frais de personnel lorsqu'ils sont imputables directement à une mission...

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés définies en fonction des tâches affectées à chacun.

Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle des fiches de poste.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

Les autres charges indirectes, qui se rapportent aux honoraires d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, sont entièrement imputées aux frais de fonctionnement.

2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N

- Missions sociales :

Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées (par exemple subventions, mécénats...), ces missions sociales sont financées en priorité par appel à la générosité du public puis par des autres fonds privés non affectés.

- Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds auprès du public sont par principe financés par des ressources collectées auprès du public (10% du total collecté), et les frais de recherche des autres fonds privés par les autres fonds privés.

- Frais de fonctionnement :

5% des ressources collectées auprès de la générosité du public permettent le financement des frais de fonctionnement.

3- Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public :

Les investissements sont par principe financés par des ressources autres que la générosité du public.

4- Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice

Ce solde correspond à une quote-part non consommée des dons reçus sur l'exercice

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2013

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation emplois des ressources collectées auprès du public utilisée sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1- MISSION SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1.1. Réalisées en France Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes agissant en France	7 439 134	162 909	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	271 695	171 483
1.2. Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versement à un organisme central ou d'autres organismes	5 129 619 2 309 515	162 909	1.1. Dons et legs collectés Dons manuels non affectés Dons manuels affectés Legs et autres libéralités non affectés Legs et autres libéralités affectés	270 506 85 211 185 295	170 294 85 211 85 083
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.2. Autres produits liés à la générosité du public	1 189	1 189
2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	177 456 177 456	17 148	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	341 275	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 906 070	
	929 352	8 574	4- AUTRES PRODUITS	2 596 220	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 545 942		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	9 115 259	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES DE PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	854 016	
	1 474 717		IV- VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	51 383	
V- TOTAL GENERAL			VI- TOTAL GENERAL	10 020 659	171 483
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	10 020 659	171 483			
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			Bénévolet		
Missions sociales			Prestations en nature		
Frais de recherche de fonds			Dons en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Total		
Total					